



COMITÉ MONÉTAIRE ET FINANCIER INTERNATIONAL

Quarante-deuxième réunion

15 octobre 2020

Déclaration n° 42-13(F)

**Déclaration de M. Nganongo
République du Congo**

au nom de

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine,
Comores, République du Congo, République Démocratique du Congo,
Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissao,
Guinée équatoriale, République de Madagascar, Mali, Maurice,
Mauritanie, Niger, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal,
Tchad, et Togo

Déclaration de M. Calixte NGANONGO
Ministre des Finances et du Budget
(République du Congo)
15 octobre 2020

Nous exprimons notre profonde compassion aux populations et gouvernements à travers le monde pour les pertes en vies humaines occasionnées par la pandémie du Covid-19.

I. PERSPECTIVES MONDIALES ET PRIORITES DES POLITIQUES : SE REMETTRE DE LA CRISE

Perspectives mondiales et risques

1. La prévision d'une contraction mondiale moins sévère en 2020 qu'anticipée il y a quelques mois, due notamment à la réouverture de certaines économies ne dissimule pas l'âpreté de l'impact de la crise Covid-19 sur les populations et les économies. Les écarts de production demeurent considérables tandis que l'incertitude liée à la crise sanitaire persiste. Par ailleurs, cette pandémie aura des effets durables, notamment des niveaux d'endettement plus élevés, des pertes de productivité et un recul du niveau de vie.
2. Les pays à faible revenu et ceux à revenu intermédiaire ayant les mêmes caractéristiques sont touchés de manière disproportionnée du fait de la structure de leurs économies qui sont dépendantes d'activités basées sur le contact et l'informel. L'insuffisance ou le manque d'infrastructures d'éducation virtuelle dans ces pays pourraient ultérieurement inhiber l'accumulation du capital humain en cas de confinements prolongés ou renouvelés. Les exportateurs de matières premières font face à la chute concomitante de la production et des cours due au déclin de la demande mondiale. La menace qui pèse sur les avancées durement acquises par les pays à faible revenu dans la réduction de la pauvreté et l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) est particulièrement préoccupante.
3. Nous reconnaissons une prépondérance de risques baissiers liés aux évolutions des taux d'infections ; aux progrès des thérapies ; à la disposition de vaccins surs, efficaces et abordables ; et au maintien des politiques de soutien. Nous sommes également soucieux de la possibilité que d'autres risques émergent de nouveau ou s'intensifient dès que la crise sanitaire se serait estompée. Il s'agit des conflits sociaux, des tensions géopolitiques et des frictions commerciales et technologiques. En outre, les effets adverses du changement climatique continuent de progresser.

Priorités de politiques à court terme

4. Dans ce contexte, nous devons collectivement continuer de placer une priorité sur l'allocation de ressources adéquates aux systèmes de santé et contenir les effets économiques de la crise sanitaire. Nous sommes d'avis que le renforcement des systèmes publics de santé

est un prérequis pour venir à bout de cette crise sanitaire, restaurer la confiance et assurer une reprise résiliente et inclusive. L'atteinte de ces objectifs requiert un sens élevé de coopération multilatérale, notamment dans le soutien aux pays en développement, plus particulièrement en Afrique. Nous appuyons les solutions multilatérales et le commerce ouvert pour permettre à tous les pays d'accéder aux équipements médicaux, aux traitements et aux vaccins.

5. Alors que les priorités sont partagées entre les pays, les actions de politiques spécifiques doivent varier selon le niveau de revenu national, les vulnérabilités préexistantes, l'espace de politiques, le degré d'informalité et la phase de la pandémie dans chaque pays. Une préoccupation commune clé est de maintenir les politiques de soutien aussi longtemps que la croissance demeure faible ou négative.
6. Nous, décideurs, devons continuer d'utiliser les outils budgétaires pour contenir les effets négatifs de la pandémie, soutenir la reprise et renforcer les filets de sécurité sociale. Cela est d'autant plus nécessaire que la politique monétaire est de plus en plus contrainte dans un environnement de taux d'intérêt bas tandis que les banques centrales font déjà face à de larges bilans du fait des programmes d'achat d'actifs.
7. L'espace budgétaire dans les pays à faible revenu, notamment en Afrique sub-saharienne, demeure extrêmement limité notamment en raison du défi d'intensifier la mobilisation de recettes internes dans la conjoncture actuelle. Cette difficulté, associée au risque d'une baisse des financements tant officiels que privés pourrait inverser deux décennies de progrès dans le développement économique et social. Par conséquent, il est crucial que les efforts de ce groupe de pays visant à soutenir la reprise, améliorer le capital humain et favoriser la création d'emplois tout en résorbant les vulnérabilités à la dette soient appuyés par un soutien multilatéral, notamment à travers des dons, des financements concessionnels, une restructuration de la dette et, dans certains cas, une réduction effective de la dette. A court terme, le FMI doit continuer de fournir une assistance financière d'urgence aux pays membres en besoin. Il doit aussi répondre, le plus rapidement possible, aux besoins des membres qui ont demandé assez tôt un appui financier pour aider à alléger l'impact de la crise générée par le Covid-19. Pour leur part, les pays à faible revenu doivent continuer d'améliorer la gouvernance, renforcer leurs capacités de gestion de la dette et bénéficier de pratiques de prêts plus saines de la part des créanciers. Le secteur privé a besoin d'être stimulé pour remplacer le secteur public comme engin de la croissance.
8. Le soutien à la reprise mondiale requiert par ailleurs de contenir les risques à la stabilité financière provenant du secteur bancaire et du secteur des entreprises non-financières dans les économies avancées, notamment à travers des cadres macro et micro-prudentiels renforcés. Cet effort permettrait de préserver les flux de crédit. Dans la même veine, il est essentiel de favoriser des flux de capitaux stables étant donné que les besoins de financement nécessaires pour maintenir les économies à flot sont susceptibles de rester importants, compte tenu du caractère prolongé de la pandémie. Cette exigence est particulièrement

importante pour les marchés émergents et les économies frontalières. L'expérience sans précédent des banques centrales de ces pays en matière de programmes d'achat d'actifs augure bien pour leur capacité future à contenir les tensions de marché local.

Objectifs de moyen terme

9. Les cicatrices de la pandémie, notamment les pertes de capital humain et de productivité et les inégalités accrues s'ajouteront aux vulnérabilités à la dette et au changement climatique sur la liste de défis macro-critiques à résoudre sur le moyen à long terme. Ces défis requièrent des ressources importantes. Concernant les pays en développement, les initiatives multilatérales visant à la restructuration et à l'allègement de la dette devraient être prolongées autant que nécessaire et impliquer aussi bien les créanciers officiels que les créanciers privés compte tenu de la composition des vulnérabilités à la dette.
10. L'accroissement de l'investissement dans la santé, l'éducation ainsi que dans les infrastructures digitales et « vertes » presse pour réaliser la transformation structurelle des économies. En même temps, les compromis à faire entre réaliser ces investissements et prévenir un plus grand fardeau de la dette doivent pouvoir être minimisés à travers une priorisation et des investissements publics de qualité visant des taux de rendement élevés. La mise à niveau des infrastructures existantes dans les secteurs viables est aussi nécessaire pour renforcer la résilience aux chocs et booster la croissance économique à long terme. Plusieurs pays à faible revenu, petits états et états fragiles doivent être appuyés par les partenaires au développement multilatéraux pour leur éviter un recours à des réductions d'investissements publics estimés cruciaux pour la croissance économique.
11. La coordination mondiale a besoin d'être renforcée pour s'attaquer au changement climatique et contenir l'impact des politiques climatiques sur les groupes et pays vulnérables. Nous sommes d'avis que des actions publiques sont nécessaires pour alléger les coûts d'ajustement à la tarification du carbone et soutenir l'activité dans les secteurs productifs à faible taux de carbone. Toutefois, les marchés émergents et économies en développement, faisant face à un espace budgétaire limité, un fardeau de la dette et un accès potentiellement réduit aux marchés de capitaux, sont susceptibles de rencontrer des défis dans le financement d'un avenir sobre en carbone. Le secteur privé, la technologie et les systèmes financiers doivent jouer un rôle important dans la mobilisation des financements de solutions bas carbone, Des efforts sont aussi requis pour faciliter la transition « verte » des pays producteurs de pétrole.

II. PROGRAMME D'ACTION MONDIAL

12. Nous saluons le contenu du programme d'action pour les pays et le FMI, présenté par la Directrice Générale et apprécions l'accent mis sur le soutien apporté à une reprise résiliente tout en reconnaissant que de nombreux pays membres doivent encore beaucoup faire pour

lutter contre l'impact économique de la pandémie. Nous félicitons le FMI pour ses conseils avisés en matière de politiques, ses instruments de prêt renforcés, son allègement du service de la dette et son plaidoyer pour la suspension du service de la dette en faveur des pays vulnérables. La fourniture d'une aide au renforcement des capacités par le FMI —adaptée aux circonstances actuelles— reste à juste titre un élément central de son engagement avec les pays membres, notamment les plus vulnérables. Nous félicitons l'institution pour avoir souligné l'importance d'une approche et de solutions multilatérales pour faire face à la crise et aux défis macro-critiques à plus long terme. Nous soutenons le Programme d'action mondial de la Directrice Générale.

13. Nous partageons pleinement la nécessité d'éradiquer le virus comme condition préalable à une reprise économique mondiale durable. À cet égard, nous souscrivons au message fort selon lequel tous les pays bénéficieraient d'une production et d'une distribution coordonnées et à grande échelle de traitements médicaux et de vaccins, entre les pays et au sein de chaque pays.
14. Nous soutenons les efforts consentis par les pays membres pour générer des revenus supplémentaires afin de relancer la croissance et l'emploi. À cette fin, la promotion d'une fiscalité progressive, la lutte contre les flux financiers illicites et l'élimination des failles propices à l'évasion fiscale, y compris par le biais d'une collaboration internationale, est primordiale.
15. Le Fonds doit continuer à jouer un rôle central dans le dispositif mondial de sécurité financière. Étant donné que l'incertitude entourant les perspectives mondiales et les déficits de financement potentiels auxquels sont confrontés les pays membres restent encore élevés, il est impératif que le FMI soit en mesure de répondre à leurs besoins, dans les limites de sa part habituelle dans la répartition des charges en tant que prêteur catalytique. À cette fin, nous soutenons l'exploration d'options pour augmenter davantage les limites d'accès au titre de ses instruments de prêt, notamment les facilités concessionnelles.
16. S'agissant de l'aide aux pays vulnérables pour faire face à la crise, nous nous félicitons de l'appel lancé dans le Programme d'action mondial pour améliorer la participation des créanciers à la restructuration de la dette dans le cadre de l'Initiative de suspension du service de la dette (DSSI) du G-20. Nous soulignons qu'il est important que les créanciers privés se joignent effectivement à l'initiative d'une manière qui ne nuira ni à l'accès des pays débiteurs aux financements, ni aux évaluations de leurs notations financières. Nous sommes également satisfaits des progrès réalisés dans l'obtention de dons additionnels pour le Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (Fonds fiduciaire ARC), mais il reste encore beaucoup à faire pour garantir un soutien adéquat aux pays vulnérables en ces temps difficiles et tout au long de la période de la reprise. Il faut veiller à élargir l'éligibilité à un allègement temporaire de la dette dans le cadre du Fonds fiduciaire ARC aux pays confrontés

à des vulnérabilités autres que le faible RNB par habitant, notamment la vulnérabilité à la dette.

17. Des efforts accrus sont nécessaires pour améliorer l'autosuffisance du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance. Tout en nous félicitant des progrès satisfaisants réalisés en matière de mobilisation des ressources de prêt, nous partageons le point de vue selon lequel la satisfaction des besoins de financement des pays à faible revenu requiert des dons additionnels, car l'accès de ces membres aux ressources du FMI a continué de s'éroder en termes réels et au regard d'importants indicateurs macroéconomiques. Nous attendons donc avec intérêt le prochain Examen du Financement concessionnel du Fonds qui devrait aboutir à un renforcement de l'enveloppe du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance. Nous sommes en faveur d'une nouvelle allocation de DTS pour reconstituer les ressources concessionnelles du FMI.
18. En ce qui concerne le Compte des Ressources Générales, nous nous félicitons des promesses faites de doubler les Nouveaux Accords d'Emprunt et de préserver les Emprunts Bilatéraux. Nous encourageons les participants à rendre ces arrangements opérationnels le plus rapidement possible afin de maintenir la capacité de prêt de l'institution. Nous continuons de souligner l'importance de préserver le FMI en tant qu'institution fondée sur les quotes-parts en augmentant les ressources des quotes-parts. Nous appelons également à davantage de progrès en matière de réformes de la gouvernance du FMI, notamment en réalignant les quotes-parts sur la base d'une nouvelle formule de calcul. Cette crise exceptionnelle offre l'opportunité d'atteindre ces objectifs grâce à l'achèvement en temps opportun de la 16ème Révision Générale des Quotes-Parts.
19. Nous continuons de mettre l'accent sur la nécessité d'améliorer la diversité au sein du FMI, notamment en augmentant la part du personnel provenant des régions sous-représentées, dont l'Afrique subsaharienne.